

AIRE-LA-VILLE

32 11

Mutation 19/19.72

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST FISCALISME

| | |
|-----------------|----------------|
| DIFFUSION | |
| 1 Classé | |
| 6. | Au lieu pour |
| 1. | Police des Com |
| 1. | D/535 |
| Vu par A.C.C. 4 | |
| 30.11.71 | |

ARRÊTÉ

relatif au changement de dénomination de la route cantonale no 74, entre Bernex et le village de Satigny

du 4 mai 1971

LE CONSEIL D'ÉTAT

- vu la délibération de la commune de Bernex, du 10 septembre 1969; Mut. 35/72
- vu le préavis de la commune d'Aire-la-Ville, du 13 février 1971;
- vu le préavis de la commune de Satigny, du 16 avril 1971; Mut. 13/72
- vu le préavis favorable des Archives d'Etat, du 26 février 1971;
- vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 2 avril 1968,

ARRETE :

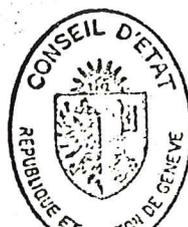
Il est donné le nom de :

Route d'Aire-la-Ville à la route cantonale reliant Bernex au village de Satigny, y compris la traversée du village d'Aire-la-Ville.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur le 1er juin 1971.

Communiqué à :

- Travaux 6 ex.
- Police 1 ex.
- Archives 1 ex.
- Sautier 3 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat:

Hallaug